



Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
Ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques

Avis relatif au recrutement d'une personne en situation de handicap dans un emploi d'inspecteur de la jeunesse et des sports, en qualité d'agent contractuel

En application de l'article L352-4 du code général de la fonction publique, un recrutement d'une personne en situation de handicap dans un emploi d'inspecteur de la jeunesse et des sports (IJS), en qualité d'agent contractuel, est prévu au titre de l'année 2023.

Conditions à remplir :

- justifier de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) en cours de validité, ou de tout autre document justifiant de votre appartenance à l'une des catégories de personnes mentionnées aux 1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° de l'article L. 5212-13 du code du travail,
- être titulaire d'une licence ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent et remplir les conditions pour s'inscrire en dernière année d'études en vue de l'obtention d'un master ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent,
- et ne pas avoir la qualité de fonctionnaire.

Modalités d'inscription :

Les inscriptions sont ouvertes du **1^{er} au 30 avril 2023**. Pour s'inscrire, les candidats doivent constituer un dossier de candidature, accompagné des pièces justificatives suivantes :

- tout document justifiant du bénéfice de l'obligation d'emploi (ex : RQTH),
- une copie des diplômes obtenus,
- et un curriculum vitae.

Le dossier de candidature est à établir en un seul exemplaire recto/verso et à transmettre accompagné des pièces justificatives au plus tard le **30 avril 2023 à minuit** :

- soit par voie postale à l'adresse suivante :

Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
Ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques
Direction de l'encadrement
Service de l'encadrement
Bureau des personnels d'inspection - DE 2-2
IJS 2023 (voie contractuelle)
72 rue Regnault
75243 Paris CEDEX 13

- soit par voie dématérialisée à l'adresse électronique : ijs.de@education.gouv.fr

Tout dossier adressé hors délai ou incomplet ne pourra être pris en considération.

Le dossier de candidature et une fiche descriptive de poste sont téléchargeables sur la page Internet suivante, dans la partie relative au recrutement contractuel des inspecteurs de la jeunesse et des sports :

<https://www.education.gouv.fr/devenir-personnel-d-inspection-41576>

La nature et le déroulement de la sélection :

Une commission effectuera une première sélection à partir des dossiers de candidature. Seuls seront convoqués à un entretien les candidats dont les dossiers auront été retenus. **Les auditions sont prévues le 1^{er} juin 2023.**